



DÉPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX

DÉLIBÉRATIONS D
DE LA COMMUNE DE PEYREHORADE

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
27	20	20

Date de la Convocation
19/02/2026

Date d'affichage
19/02/2026

N° D20260226-01

Séance du 26 février 2026

L'an deux mil vingt-cinq le 26 février à 20h15, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur le Maire.

I. QUORUM

Présents : Monsieur Didier SAKELLARIDES, Madame Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Messieurs François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Jacques MOREL, Mesdames Liliane MARBOEUF, Jany LAVIELLE, Véronique BALLEUX, Messieurs Franck VILLENA, Thierry DISCAZEUX, David MAGENDIE, Xavier HOURCADE, Monsieur François LAPEYRE, Madame Julie BOUSSINOT,

Absents excusés : Monsieur Serge PATRAC, Mesdames Stéphanie DALLIES, Christel ROLLO, Isabelle CAILLETON , Monsieur Alexandre BOUCHON, Mesdames Marie BENQUET et Françoise MIALLET.

Pouvoirs : Mesdames Sandra RIEG, Monique HUSSON, Mélanie SOARES RODRIGUES, Caroline GABILLARD, Monsieur Olivier ETCHEPARRE, donnent respectivement procuration Monsieur David MAGENDIE, Monsieur François CLAUDE, Madame Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Madame Lilianne MARBOEUF, Monsieur Jean Luc SEMACOY

Mme Jany LAVIELLE est élue Secrétaire de séance
La séance est ouverte à 20h15

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026 SUR LA BASE D'UN RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE.

Vu les articles L2312-1 du CGCT,


Vu la loi NOTRE n ° 2015-99 du 07/08/2015,

Vu le règlement budgétaire et financier de la Commune,
Entendu le rapport financier de Mme Isabelle DUPONT-BEAUVAIS,

Le Conseil Municipal,

- PREND ACTE de l'organisation « d'un débat d'orientation budgétaire 2026 sur la base d'un rapport d'orientation budgétaire » pour le budget principal de la commune.

Le présent rapport est joint en annexe

Envoyé en préfecture le 04/03/2026	
Reçu en préfecture le 04/03/2026	
Publié le	
ID : 040-214002248-20260304-D20260226001-DE	

Le Maire,

Didier SAKELLARIDES



La Secrétaire de séance,

Jany LAVIELLE





ROB 2026

- COMMUNE DE PEYREHORADE
- 26 FEVRIER 2026



Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Le DOB est une obligation prévue à l'**article L.2312-1 du CGCT** pour les communes de plus de 3 500 habitants. Il se tient dans les deux mois précédant le vote du budget et vise à débattre des orientations financières, de la trajectoire d'investissement et de la gestion de la dette.

Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

Le ROB est le support écrit du DOB, également prévu par l'**article L.2312-1 du CGCT**, précisé par les articles **D.2312-3 et suivants**. Il présente les perspectives financières, les engagements pluriannuels, l'évolution de la dette et des effectifs, afin d'éclairer le débat avant le vote du budget.

Le conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire

DANS CE ROB



Les résultats de l'exercice 2025 sont provisoires. Le présent ROB étant réalisé bien en amont du CFU définitif 2026 sont des orientations budgétaires et donc demeurent indicatives.

ROB 2026

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



- **Mesures macro-économiques essentielles (cadre 2026) P4**
- **Incidences concrètes pour une commune d'environ 4 000 habitants P5**
- **Dépenses (les postes qui vont pousser le BP 2026) P6**
- **Investissement & dette (là où ça se joue) P7**
- **Quelques mesures d'impacts P8**
- **Résultat 2025 Note d'arbitrage rapide BP 2026 (chapitre 011) P9 à 11**
- **Résultat 2025 Note d'arbitrage rapide – et BP 2026 (chapitre 012) P12 à 16**
- **Résultat 2025 Note d'arbitrage rapide – et BP 2026 (chapitre 065) P16 à 19**
- **Résultat 2025 Note d'arbitrage rapide – et BP 2026 (Recettes Réelles de Fonctionnement) P20 à 25**
- **Dettes et Emprunt P26 à 32**
- **PPI P31 à 39**
- **PPI Phasage et soutenabilité Financière P40 à 41**
- **CFU Provisoire 2025 P42 à 44**
- **BUDGET PROJETE 2026 P 45 à 47**
- **Quelques Ratios P48**
- **Plan de financement du Restaurant scolaire P49 à51**
- **Conclusion P52**

Mesures macro-économiques essentielles (cadre 2026)

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Croissance

Hypothèse centrale 2026 : **autour de +1,0 %**.

Concrètement : activité “molle”, reprise progressive surtout tirée par la demande intérieure si la confiance se stabilise.

Inflation

Attendue **modérée (≈ +1,3 %)**.

Concrètement : moins de tension sur les achats courants qu’en 2022-2024, mais certains postes restent volatils (énergie, BTP, alimentation).

Taux d’intérêt

Politique monétaire davantage “stabilisée”, mais **pas de retour rapide aux taux très bas**.

Concrètement : **emprunter coûte durablement plus cher** qu’avant 2022 ; les taux longs restent sensibles à la trajectoire des finances publiques.

Finances publiques

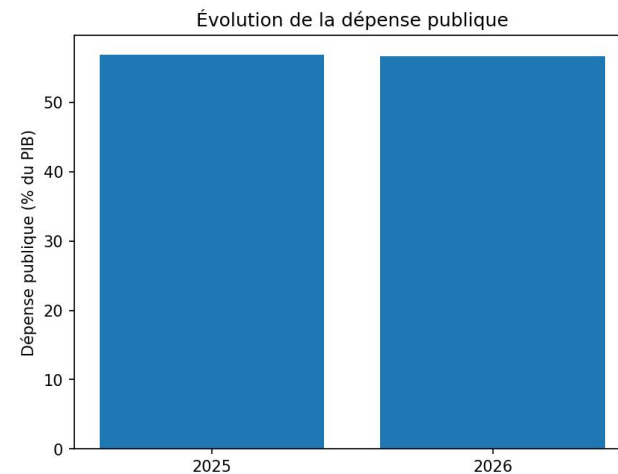
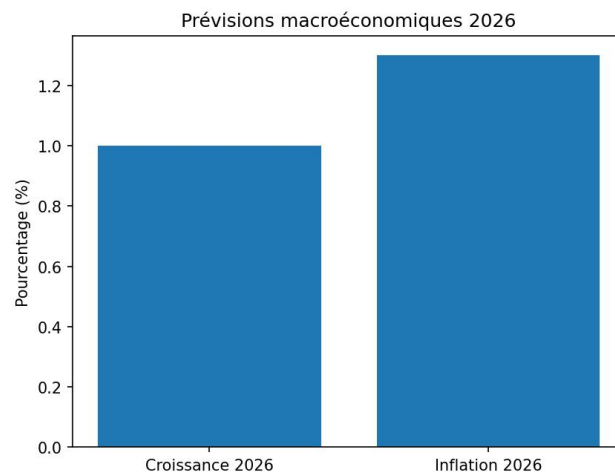
Orientation : **maîtrise de la dépense** et consolidation budgétaire.

Concrètement : arbitrages plus serrés, avec une attention accrue aux dépenses “piloteables”.

Déficit / dette

Trajectoire 2026 encore **sous contrainte** (objectif de réduction du déficit, mais avec incertitudes).

Concrètement : le “bloc local” reste observé, même si l’État cherche à préserver l’essentiel des ressources de fonctionnement





Recettes de fonctionnement (ce qui bouge vraiment)



DGF

Tendance 2026 : **stabilisation de l'enveloppe** (pas de hausse globale).

Effet : la dotation peut quand même **monter/descendre** selon population DGF, écrêtement, et notre position en péréquation.



Fiscalité : revalorisation des bases

Revalorisation forfaitaire 2026 : **faible à modérée (ordre de grandeur $\approx +1,7\%$)**.

Effet direct : à **taux constants**, votre produit de taxe foncière progresse mécaniquement, mais moins qu'en années inflationnistes.



Résidences secondaires (THRS)

Évolution marquante : **déliation** (plus de liberté pour ajuster la THRS sans “embarquer” automatiquement la taxe foncière).

Intérêt : levier utile si votre commune a un stock significatif de résidences secondaires.



Mécanisme de prélèvement/lissage (type DILICO)

Point clé : **les communes sont exonérées** du prélèvement direct.

Mais : vigilance “indirecte” via l'intercommunalité (services, attributions de compensation, fonds de concours)

Dépenses (les postes qui vont pousser le BP 2026)

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Masse salariale : CNRACL

Hausse automatique majeure : **taux employeur CNRACL = 37,65 % en 2026.**

Effet : même sans créer de postes, le chapitre 012 peut augmenter sensiblement.

Déchets : TGAP

Trajectoire de hausse confirmée : coût de traitement plus élevé (souvent porté par l'EPCI/syndicat, puis répercuté).

Effet : pression sur contributions/redevances et sur la politique de réduction des tonnages.

Énergie & contrats

Même avec inflation générale plus faible, l'impact dépend de vos contrats (renouvellements 2026, indexations, type d'achat).

Effet : risque d'écarts importants entre prévision et réalisé si marché volatil.

Investissement & dette (là où ça se joue)

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Subventions / financements

Dans un contexte budgétaire serré, sécuriser les recettes d'investissement (notifications, conventions) avant d'inscrire trop haut.

Emprunt

Avec des taux durablement plus élevés qu'avant-crise :

- phaser les opérations,
- prioriser celles à fort impact (sécurité, conformité, économies d'énergie),
- faire un **stress test** sur l'épargne nette et la capacité de désendettement.

 **Inflation plus basse qu'en 2022-2024, mais coût de la dette et charges RH (CNRACL) plus lourds → épargne à protéger, investissements à prioriser, recours à l'emprunt à calibrer finement.**

Quelques mesures d'impacts

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Fiscalité réelle

Produit net TFPB 2024 → 1 365 626,69 €

Produit TFPNB → 25 334 €

Produit THRS → 56 504 €

👉 Produit fiscal ménages total
≈ 1 447 465 €

Masse salariale 2025

Chapitre 012 réalisé :

→ 1 845 312,94 €

Dont cotisations retraites :

→ 278 548,99 €

Simulation avec une revalorisation à +1,7 %

Effet bases fiscales

Produit fiscal ménages :
≈ 1 447 465 € Hors 731

Hausse bases : +1,7 %

→ Gain automatique :
+24 600 €

Effet masse salariale (CNRACL + glissement)

Masse salariale :
1 845 313 €
Hypothèse prudente : +2 %

→ Surcoût :
+36 900 €

Impact net sur l'épargne brute

Élément	Impact
Gain fiscal automatique	+24 600 €
Surcoût masse salariale	-36 900 €
Impact net	-12 300 €



Exécution 2025 : 1 430 834 €

Exécution 2024 : 1 319 709 €

→ Évolution : +111 125 € (+8,4 %)

Les faits marquants de l'année 2025

⚡ Forte baisse de l'électricité –111 000 €

• Principal facteur de stabilisation du chapitre

✂ Chute des achats de matériel –54 000 €

• Dépenses exceptionnelles en 2024 non reconduites

🛠 Hausse du petit équipement +48 000 €

• Renouvellements ou achats ponctuels importants

🚧 Hausse des fournitures de voirie +4 800 €

🍷 Alimentation en baisse –6 300 €

Lecture globale

Le chapitre 011 augmente de **+8,4 %**.
Mais cette hausse est **masquée par la forte baisse de l'énergie**.

→ Structure de dépenses globalement rigide, avec peu de marges rapides d'économie.

Risques pour 2026

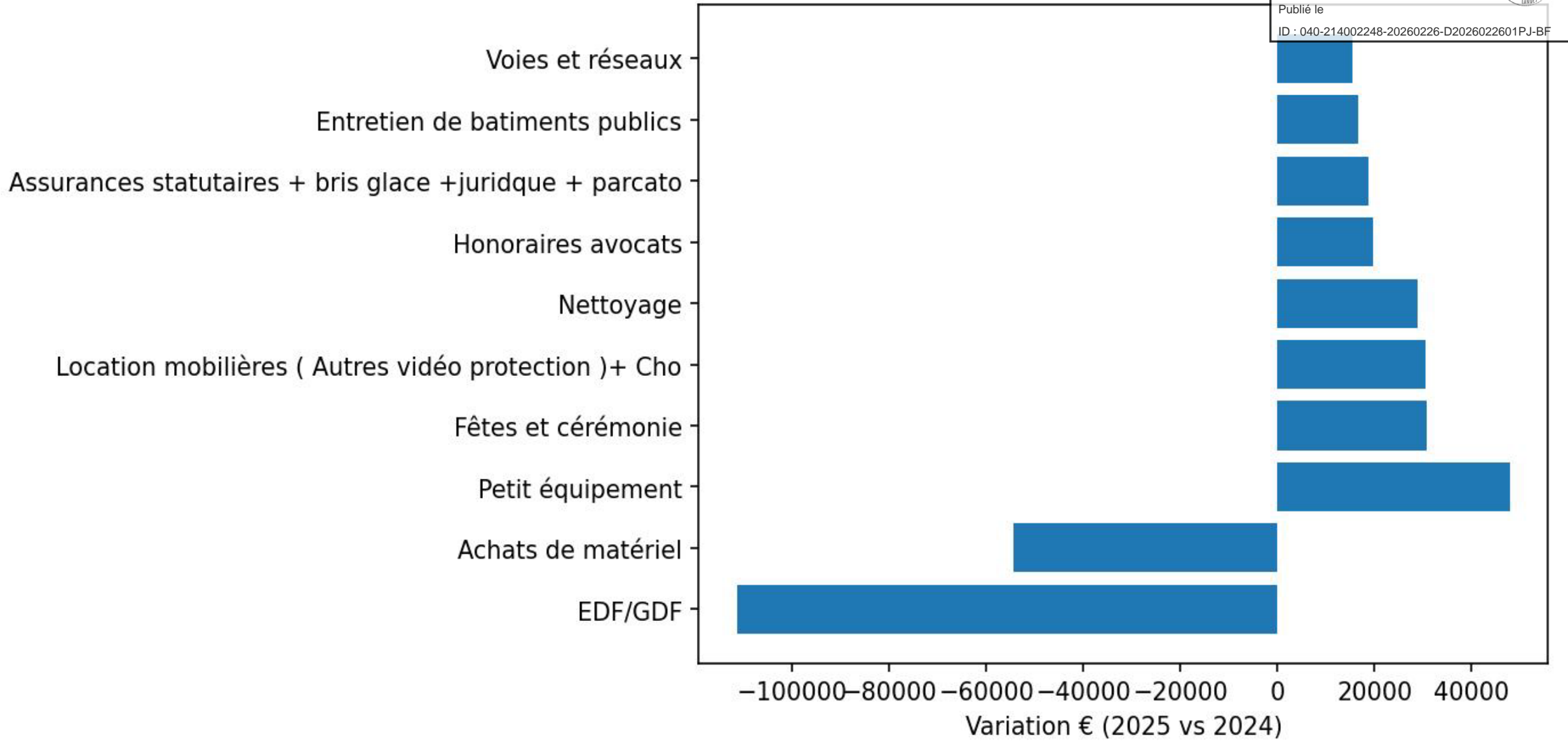
1. Remontée possible du coût de l'énergie.

2. Maintien d'un niveau élevé de petit équipement.

3. Services extérieurs peu compressibles.

Principales variations du chapitre 011 par article

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Note d'arbitrage rapide – BP 2026 (chapitre 011)

Objectif réaliste

Maintenir le chapitre 011 au niveau 2025 ou en hausse limitée à +1 %.

Axes d'arbitrage proposés

Axe 1 – Énergie

Hypothèse prudente : +10 %

Impact potentiel : +20 à +25 k€

→ Action :

suivi mensuel des consommations, plan de sobriété par bâtiment.

Axe 2 – Petit équipement

Dépense 2025 : ~65 k€

Niveau historique : ~15 à 20 k€

→ Arbitrage :

plafonner à **30 k€ en 2026**

économie potentielle : **-35 k€**

Axe 3 – Services extérieurs

Cibler 2 lignes :

prestations diverses, télécommunications.

→ Objectif :

-3 % global

économie : **10 à 15 k€**

SCENARIO EQUILIBRE

Mesure	Impact
Surcoût énergie	-25 k€
Réduction petit équipement	+35 k€
Optimisation services extérieurs	+12 k€
Impact net	+22 k€

Base 2025	Ajustements	011 2026
1 430 834 €	≈ 0 €	≈ 1 430 000 €

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Note d'arbitrage rapide – BP 2026 (chapitre 012)

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Année	Montant
012 réalisé 2025	1 845 313 €
Impact net 2026	+61 200 €
012 projeté 2026 (socle DOB)	≈ 1 906 500 €

Niveau conseillé pour le BP 2026

Pour couvrir :

remplacements, temps partiel, aléas de paie, heures supplémentaires, micro-GVT,

Marge technique de 1 à 1,5 %.

➔ +20 à +30 k€

Effet	Impact
Hausse générale CNRACL	+20 500 €
Bascule de deux CDD en CNRACL	+9 000 €
Année pleine contractuels	+52 600 €
Nouveau CDD 23 h	+18 000 €
Suppression 1 poste	-38 857 €
Impact net 2026	+61 200 €

Chapitre 012 BP prudent 2026 :

➔ **1 910 000€**

Chiffre unique à afficher dans le DOB

Projection 012 2026 : 1,91 M€
(+61 k€ par rapport à 2025)

En 2026, la masse salariale progresse d'environ 61 k€ sous l'effet combiné de la hausse des cotisations CNRACL, de la bascule de deux agents en CNRACL, de la mise en année pleine de plusieurs contrats, et de la création d'un CDD à 23 heures. Cette évolution est partiellement compensée par la suppression d'un poste, conduisant à une prévision de chapitre 012 autour de 1,91 M€."

Exécution 2025 : un chapitre maîtrisé mais structurellement sous tension

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Le chapitre 012 en 2025 traduit une **gestion maîtrisée**.

Cependant, la dynamique structurelle des charges de personnel impose une **prudence renforcée pour 2026** ⚠️.

La masse salariale devient un déterminant central de la capacité d'autofinancement et, par conséquent, de la capacité d'investissement de la commune 🕒.

Le DOB 2026 devra intégrer cette contrainte de manière **explicite et stratégique**.

Structure du chapitre 65 Résultat 2025 (principaux postes)

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

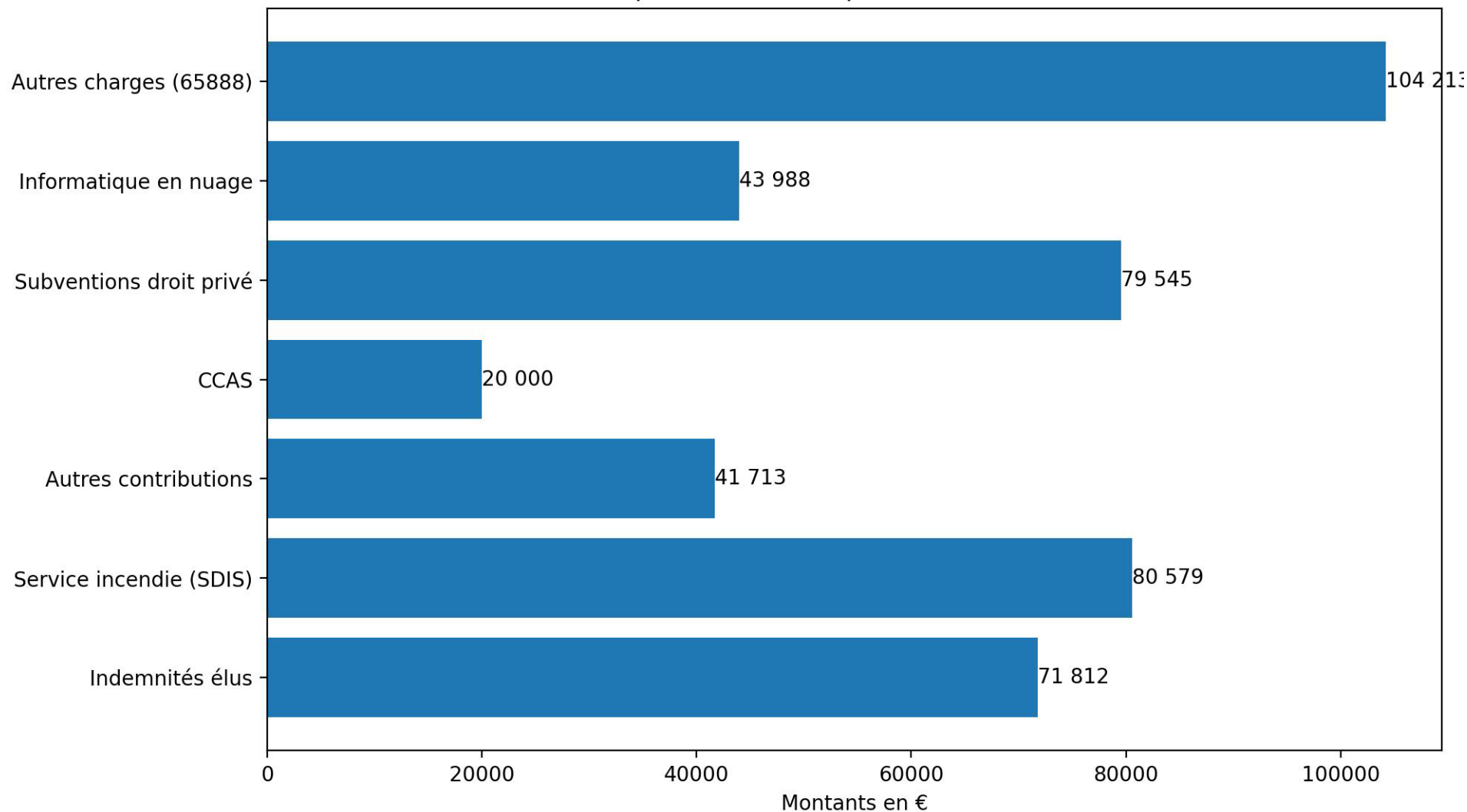
Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Chapitre 65 - Décomposition 2025 (réalisé)



Structure du chapitre 65 en 2025 (principaux postes)

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Les principaux écarts budgétaires 2025

Dépassements

1. Autres charges diverses : **+103 213 €**

2. Informatique cloud : **+18 988 €**

Sous-consommations

1. Autres contributions : **-119 887 €**

2. Subventions privées : **-7 455 €**

→ Le chapitre est équilibré par des **effets de compensation internes**.

1) Un chapitre majoritairement rigide

Plus de la moitié des dépenses :

SDIS,

indemnités élus,

CCAS,

subventions structurelles.

→ Peu de marges d'ajustement rapide.

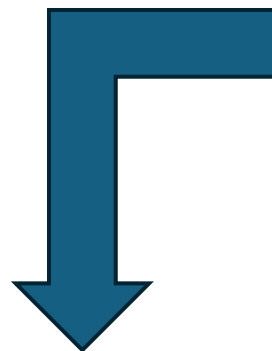
Un poste "autres contributions" très instable

Budget : 161 k€

Réalisé : 41 k€

→ Écart de plus de 120 k€.

Ce poste peut :
créer un risque budgétaire,
ou dégager une marge de manœuvre



Dépenses « exceptionnelles » de 100 K€ au 065 : Pour solde de tout compte prélèvement Agence de l'Eau



Une dérive sur les charges informatiques et diverses

Cloud en hausse.

Autres charges diverses très élevées.

→ Signal de transformation numérique ou d'écritures exceptionnelles.

Projection simple pour le BP 2026

Hypothèses réalistes

SDIS : +2 à +3 %

Indemnités élus : stable

Subventions : reconduction

Informatique : stabilisation

Contributions : retour à un niveau médian

Niveau cible

 **Chapitre 65 recommandé pour 2026 : → 370 000 à 380 000 €**

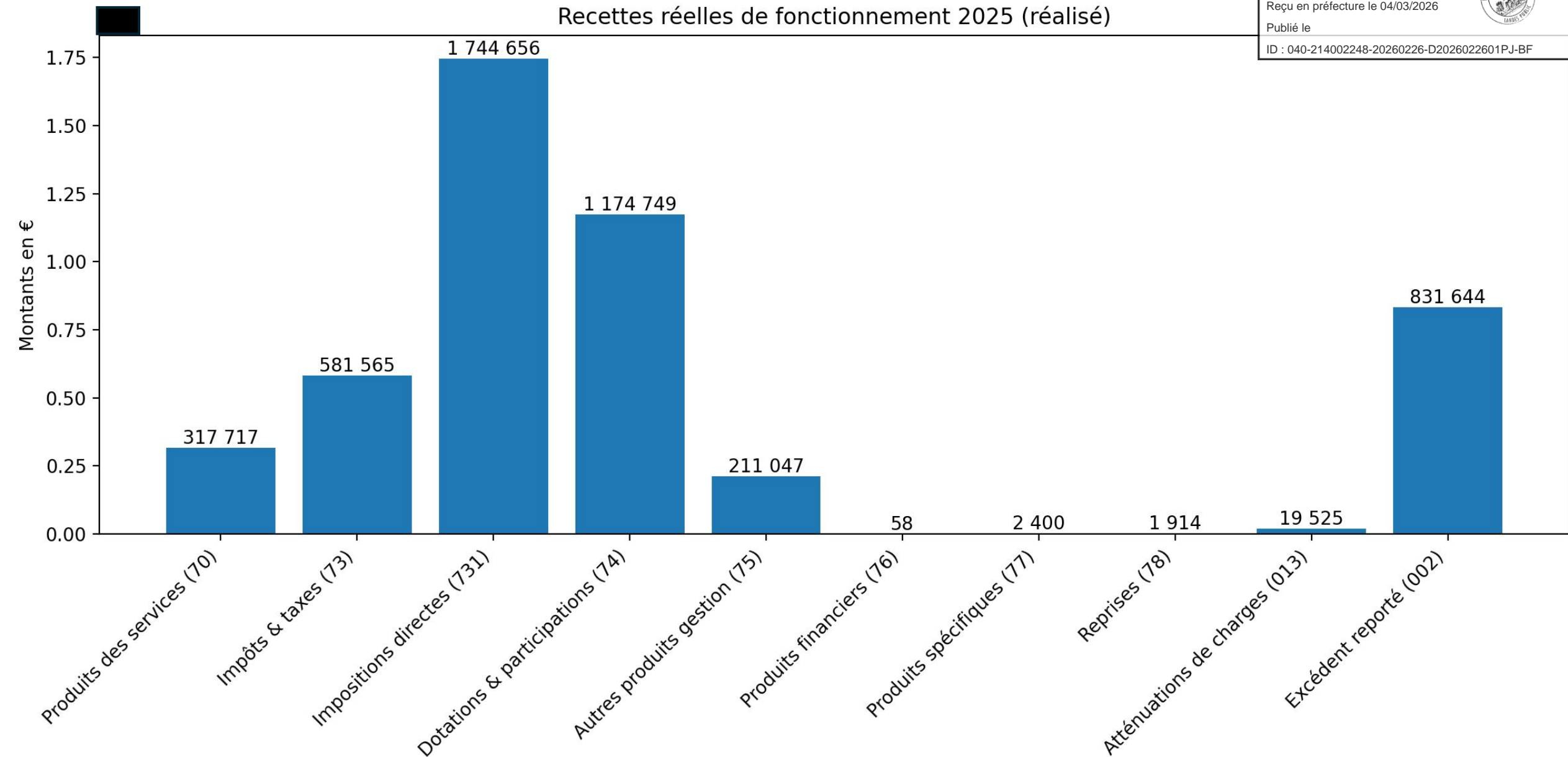
Recettes réelles de fonctionnement 2025 (réalisé)

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF






Une exécution 2025 dynamique

Les recettes de fonctionnement réalisées en 2025 atteignent **4,053M€**, pour une prévision initiale de **3,971M€**, **Hors Report Résultat 2024 et Opérations d'Ordre** soit un taux de réalisation de **102 %**.

La structure des recettes repose principalement sur trois piliers :

 **Fiscalité directe (chap. 731) : 1,74 M€**

Dotations et participations (chap. 74) : 1,17 M€

Impôts et taxes (chap. 73) : 0,58 M€

Ces trois postes représentent l'essentiel des ressources stables de la commune.

Dotations et participations – 1,17 M€

Elles traduisent la dépendance partielle de la commune aux mécanismes nationaux :

Dotation forfaitaire

DSR

DNP

Compensations fiscales

Ce poste a dépassé les prévisions initiales.


 Il reste toutefois soumis aux arbitrages de l'État.

Analyse par grandes catégories

◆ **Fiscalité directe – 1,74 M€**

Elle constitue le premier levier de recettes.


La réalisation est conforme aux prévisions (≈ 99 %).

 Recette relativement sécurisée, mais dépendante des bases et de l'évolution nationale.

Produits des services – 317 717 €

Dynamique notable sur :

- Redevances périscolaires
- Droits divers
- Produits liés aux activités

 Recette plus conjoncturelle, sensible à la fréquentation

Projection recettes 2026



Recettes réelles estimées (hors mobilisation exceptionnelle d'excédent) : **≈ 4, 053M€**






Progression modérée, structure stable, mais sans effet dynamique majeur.

Recettes de fonctionnement – 2025 → 2026

2025 : une année solide





En 2025, les recettes de fonctionnement atteignent **4,053 M€** 

Elles reposent sur :

-  Fiscalité dynamique
-  Dotations stables
-  Produits des services réguliers
-  Un excédent reporté significatif
-  L'équilibre a été sécurisé.

2026 : une progression modérée

Dans le contexte de la loi de finances 2026 :

-  Revalorisation des bases ≈ +1,7 %
-  Dotations globalement stabilisées
-  Produits des services légèrement dynamiques
-  Excédent non reconductible à l'identique

Conclusion Résultat 2025 et Projection Recettes 2026

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de manière régulière depuis 2021, passant d'environ **2,76 M€ en 2021** à près de **4,053 M€ en 2025**, traduisant une forte dynamique sur la période post-crise.

L'année 2022 marque une accélération significative, portée par la revalorisation des bases fiscales et la hausse des dotations liées aux mécanismes de compensation.

En 2023 et 2024, la progression reste positive mais plus modérée, avec une stabilisation progressive du rythme d'évolution.

En 2025, les recettes présentent un niveau élevé, intégrant la mobilisation de l'excédent antérieur. Pour l'analyse 2026, une distinction est opérée entre les ressources structurelles et les éléments non reconductibles

Pour 2026, la tendance devrait être plus modérée (+1 % environ), les recettes fiscales évoluant faiblement et les dotations étant globalement stabilisées, ce qui impose une vigilance accrue sur les dépenses.

Dépenses de fonctionnement – par chapitre (2024 → 2026) (2025 provisoire)

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

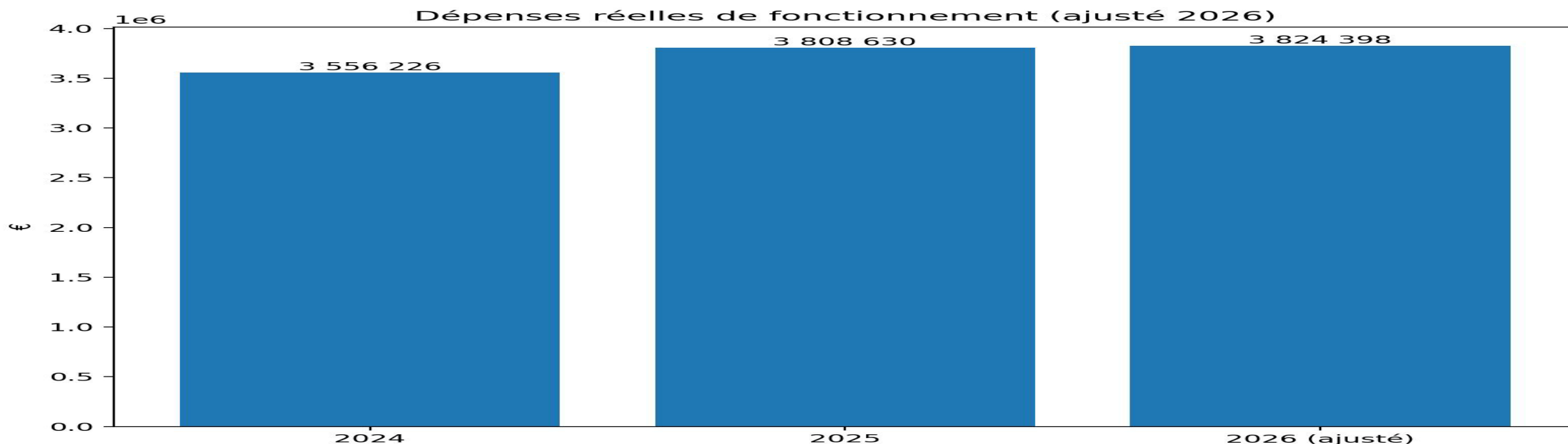
Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Hypothèses de projection 2026 (ROB)

011 : +1,5 % (inflation modérée + maintien niveau de services) **012** : +4,5 % (effet retraites + année pleine + ajustements RH) **65** : +2,0 % (contraintes SDIS / subventions, marge d'arbitrage limitée) **66** : +3,0 % (taux durablement plus élevés) **67** : stable



Une charge exceptionnelle de 100 k€ en 2025 (chap. 65) est compensée par une recette exceptionnelle de 100 k€ imputée en 2026. **Effet neutre sur la trajectoire financière : la capacité de désendettement corrigée s'établit à 7,26 ans.**

 **Recettes de fonctionnement – par chapitre (2024 → 2026) (2025 Provisoire)**

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

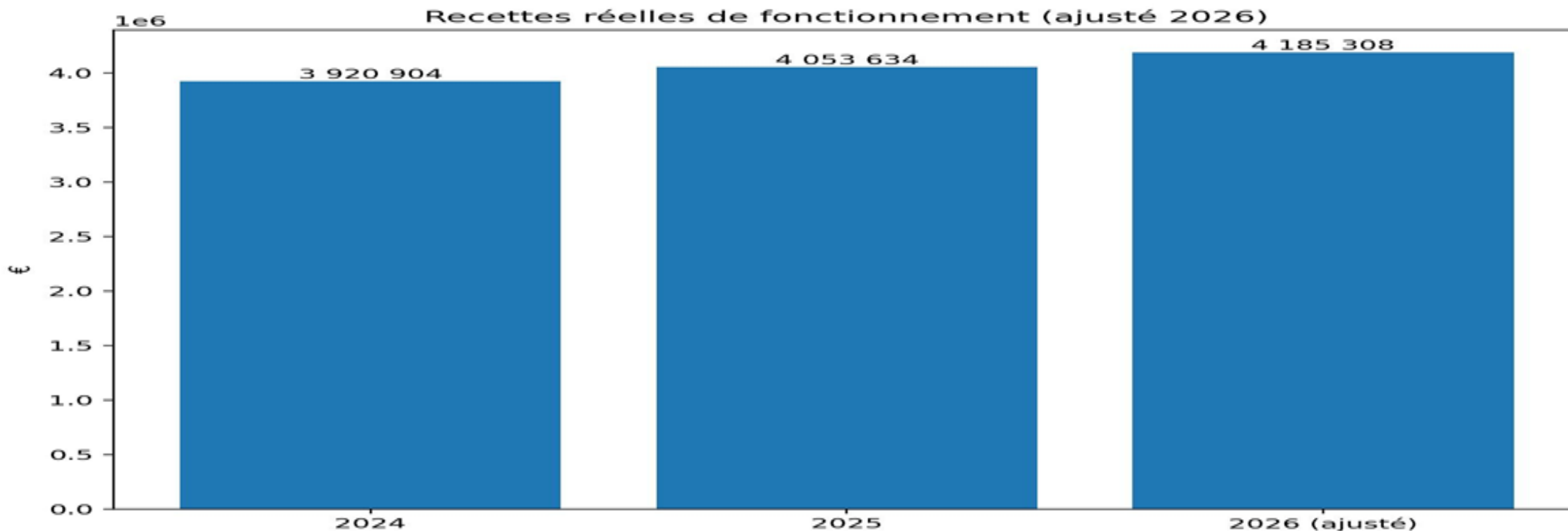
Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



Hypothèses de projection 2026 (ROB)731 Fiscalité locale : +1,7 % (revalorisation bases = inflation) 73 (hors 731) : +1,7% (dynamique modérée) 70 : +1,0 % (tarifs / fréquentation) 74 : stabilité prudente (pas d'indexation automatique) 75 / 013 / 76 / 77 / 78 : reconduction prudente





Périmètre et fiabilité des données

Échéancier annuel – Exercice 2025 : intérêts et capital *réels* constatés - **Échéancier prévisionnel de la dette 2025–2044** : intérêts + capital par emprunt et par exercice

Les données relatives à la dette reposent sur des contrats d'emprunt signés et des échéanciers bancaires connus (réalisé 2025, prévisionnel 2026 et suivants).

En revanche, la trajectoire financière présentée dans le ROB (CAF, sections, PPI) repose sur des hypothèses budgétaires susceptibles d'évoluer.

Encours de dette et structure générale

Capital restant dû global

Capital cumulé : ≈ **2,508 M€**

Encours concentré sur :

- **CAFFIL / Caisse d'Épargne / Crédit Agricole**
 - un volume important de **micro-emprunts SYDEC** (éclairage public)

Dette **très éclatée**, mais **sans produits toxiques** ni indexations complexes.



DETTE ET EMPRUNT ACTUELLEMENT

Analyse de l'exercice 2025 (réalisé)

Charges financières 2025

- Intérêts payés en 2025 : 68 852€
- Capital remboursé en 2025 : 369 694€
- Annuité totale 2025 : 471 077,09 €
- Part des intérêts ≈ 15,7 % de l'annuité
- Structure **saine** pour une commune de ~4 000 habitants

Exercice	Annuité totale
2025	438 446€
2026	411 864 €
2027	400 206 €
2028	279 949 €
2029	194 873 €
2030	191 481 €
2031	189 976 €
2032	181 184 €
2033	139 476 €
2034	115 735 €

Exercice	Intérêts
2025	68 852€
2026	59 690 €
2027	48 383 €
2028	37 031 €
2029	31 246 €
2030	28 399 €
2031	25 563 €
2032	22 693 €
2033	20 043 €
2034	17 780 €

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



-56 % d'intérêts entre 2025 et 2034

« *Malgré un contexte national de hausse des taux, la charge d'intérêts de la commune baisse structurellement.* »

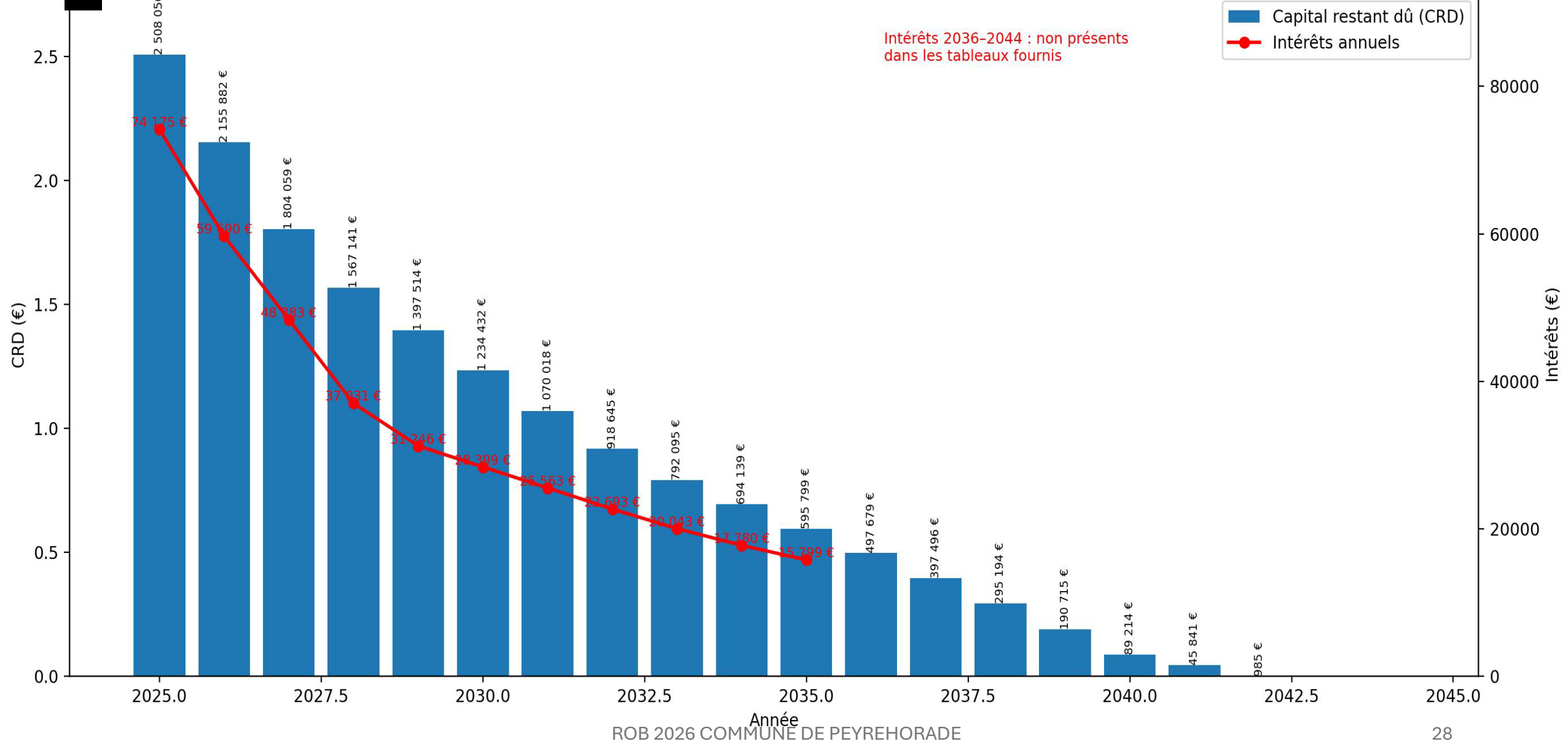
> **Décroissance très marquée** à partir de 2028

> Effet “mur d'emprunts” **déjà derrière la collectivité**

DETTE ET EMPRUNT

Évolution du CRD (barres) et des intérêts (ligne)
Commune de Peyrehorade - horizon 2025 à 2044

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF





Lecture stratégique pour le Budget 2026



Points de solidité

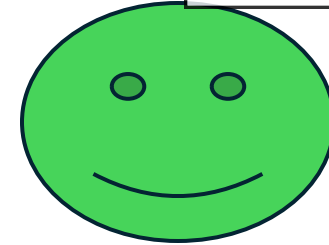
- Dette **totale**ment amortissable
- Aucune exposition à taux variables risqués
- Capacité de désendettement mécaniquement en amélioration

Points de vigilance

Dette encore **élevée à court terme (2025–2027)**

Faible marge avant 2028 pour :

- nouveaux emprunts,
- ou chocs de fonctionnement



« La commune entre dans une phase de désendettement structurel à partir de 2026. »

« Les intérêts de la dette diminuent de plus de moitié d'ici 2034, sans renégociation. »

« La trajectoire actuelle libère progressivement des marges pour l'investissement futur. »



Capacité de désendettement (en années)

En 2025, la capacité de désendettement a été affectée par l'inscription d'une charge exceptionnelle de 100 000 € au chapitre 65, correspondant au solde de redevance versée à l'Agence de l'eau. Cet élément non récurrent a mécaniquement réduit la CAF brute de l'exercice.

Dans une analyse financière rigoureuse, il convient d'isoler ce type d'opérations exceptionnelles — au même titre qu'une recette exceptionnelle comme ce sera le cas en 2026 avec un versement des assurances de 100 000€ — afin d'apprécier la trajectoire budgétaire sur une base structurelle et représentative de la situation réelle de la collectivité.

Année	Encours (fin d'année)	CAF brute	Capacité de désendettement
2024	2 877 750 €	364 678 €	7,9 ans
2025	2 508 056 €	345 004 €	7,26 ans
2026 (proj ajustée)	2 155 882 €	360 910 €	6,0 ans



Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



PPI

PAR OPERATION





2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
------	------	------	------	------	------	------

OP 202203 – Renovation Salle Aspremont : Cuisine	2 283,00	8 580,00	4 248,00	-	-	-	-	12 828,00	
Chagt Armoire poistive HORS OP			2 070,00					2 070,00	Nvx Projet
Nouveau projet Rénov Cuisine Aspremont				460 000,00					460 000,00
				10 000,00	200 000,00	200 000,00	50 000,00		460 000,00
FCTVA 16,404%		374,50	1 407,46	1 036,40	1 640,40	32 808,00	32 808,00	1 781,97	68 292,80
Subvention 20,00%					30 667,00	30 666,00	30 667,00		92 000,00
									299 707,20

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
------	------	------	------	------	------	------

OP 202208 – Rénovation du groupe scolaire : Tx Sécurité + Sanitaire	53 095,00	16 704,00	-	-	-			69 799,00	
DIGICODE HORS OP				668,40				668,40	Nvx Projet
Nouveau Projet Sécurisation et sanitaire				277 500,00					277 500,00
				140 000,00	137 500,00				
FCTVA 16,404%		8 709,70	2 740,12	-	140 109,64	22 555,50	-	11 449,83	162 665,14
Subvention Revitalisation				60 000,00	60 000,00				120 000,00
Subvention (FIDPD + Autres) 20,00%		37 920,00		18 500,00	37 000,00			37 920,00	93 420,00
									- 98 585,14

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Envoyé en préfecture le 04/03/2026 Reçu en préfecture le 04/03/2026	
AP/CP OP 202502 – Acquisition GrBatelière EPFL			50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00		Publié le 200 000,00 Nvx Projet	
Nouveau projet Transformation Grange en Resto Scolaire				2 666 720,00				2 666 720,00	Reste
AP/CP OP 202502 – Transformation grange en resto scolaire			-	562 144,00	1 578 432,00	526 144,00			à
FCTVA 16,404%					92 214,10	258 925,99	86 308,66	437 448,75	charge
Subvention 20,00%				388 943,00	564 585,90	596 633,01	-	1 550 161,91	679 109,34



	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029		
AP/CP OP 202503 – Liaison Trompe Bikini		15 390,78	-					15 390,78	Nvx Projet
Nouveau projet Liaison Bikini				551 772,00				551 772,00	
				183 924,00	367 848,00				
FCTVA 16,404%			2 524,70		27 221,00	54 442,00		2 524,70	81 663,00
SATEL						77 000,00			77 000,00
Aide Département Voie Verte 10,00%					18 392,40	36 784,80			55 177,20
									337 931,80

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029		
OP 202506 – Local Archives									Nvx Projet
Nouveau projet Local Archives				150 000,00					150 000,00
				100 000,00	50 000,00				
FCTVA 16,404%					16 404,00	8 202,00	-		24 606,00
									125 394,00



	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
OP 202103 – Aménagement du Lac de la Sablière	204 278,00	11 470,00	20 521,92	24 000,00			260 269,92
FCTVA 16,404%		33 509,76	1 881,54	3 366,42	3 936,96		42 694,68
Subvention	20 000,00						20 000,00
OP 202109 – Voirie / sécurisation MSAP		224 657,38	22 718,34				247 375,72
FCTVA 16,404%				3 726,72			3 726,72
Subvention		169 116,00	18 692,00	10 000,00			197 808,00
OP 202202 – Voie Rencontre Aspremont	106 181,00	6 997,02					113 178,02
FCTVA 16,404%		17 417,93	1 147,79				18 565,72
Subvention							

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
------	------	------	------	------	------	------

OP 202404 – PUP rond Point LIDL	391 193,00	22 977,00					414 170,00
FCTVA 16,404%		64 171,30	3 769,15				67 940,45
Subvention		252 000,00	148 487,13				400 487,13
OP 202206 – Renovation Toit des Halles		1 080,00					1 080,00
FCTVA 16,404%			177,16				177,16
Subvention							



	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
OP 202213 – Rénovation Ste Catherine	5 854,80			6 310,00				12 164,80
FCTVA 16,404%		960,42			1 035,09			1 995,51
OP 202215 – Plan de Référence	57 000,00	8 640,00	4 680,00					70 320,00
FCTVA 16,404%		9 350,28	9 350,28	9 350,28				28 050,84
Subvention		46 875,00						46 875,00
OP 202217 – Colline Aspremont	35 304,00	18 137,00						53 441,00
FCTVA 16,404%		5 791,27	2 975,19					8 766,46
Subvention								
OP 202218 – Voiries et Signalétiques				17 000,00				17 000,00
FCTVA 16,404%					2 788,68			2 788,68
Subvention								
OP 202221 – Matériels Informatique		3 256,80	7 651,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	50 907,80
FCTVA 16,404%			534,25	1 255,07	1 640,40	1 640,40	1 640,40	6 710,52
Subvention								
OP 202303 – Matériels et outillage techniques	36 783,00	51 796,00	24 573,78	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	213 152,78
FCTVA 16,404%		6 033,88	8 496,62	4 031,08	4 101,00	4 101,00	4 101,00	30 864,58
Subvention			11 827,00					11 827,00
OP 202304 – Décorations / équipements		6 479,00	905,52	1 000,00				8 384,52
FCTVA 16,404%			1 062,82	148,54	164,04			1 375,40
Subvention								




	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
OP 202306 –Clim Age Or			14 968,80					14 968,80
FCTVA 16,404%				2 455,48				2 455,48
Subvention			3 934,00					3 934,00
OP 202309 –Avenue Bourgfelden	1 980,00	5 536,92			100 000,00	100 000,00		207 516,92
FCTVA 16,404%		324,80	908,28	-	-	16 404,00	16 404,00	34 041,08
Subvention								
OP 202310 – DécretTertiaire		6 611,40	17 231,40	25 000,00	25 000,00			73 842,80
FCTVA 16,404%			1 084,53	2 826,64	4 101,00	4 101,00	-	12 113,17
Subvention								
OP 202401 – Revitalisation				42 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	192 000,00
FCTVA 16,404%					6 889,68	-	-	6 889,68
Subvention								
OP 202402 – Croix Rouge		20 588,64		32 000,00				52 588,64
FCTVA 16,404%			3 377,36	-	5 249,28	-	-	8 626,64
Subvention								
OP 202403 – Centre Social		7 857,60						7 857,60
FCTVA 16,404%			1 288,96					1 288,96
Subvention								
OP 202404 – Aménagements de la Plaine des Sports		46 285,20	79 302,00	3 000,00				128 587,20
PEINTURE FRONTON HORS OP				11 711,32				11 711,32
FCTVA 16,404%			7 592,62	13 008,70	4 921,12	-	-	25 522,45
Subvention		6 000,00		14 000,00				20 000,00



	2023	2024	2025	2026	2027			
OP 202405 – DOJO		4 737,18	-					4 737,18
FCTVA 16,404%			777,09					777,09
Subvention								
OP 202406 – Chemin des Maurisques		4 701,12	-					4 701,12
FCTVA 16,404%			771,17					771,17
Subvention								
OP 202407 – VRD				32 000,00				32 000,00
Parvis Eglise + Aménagement troittoir EHPAD + Hospitaou rd pt Clémentin		59 340,60						59 340,60
FCTVA 16,404%			9 734,23		5 249,28			14 983,51
Subvention								
OP 202408 – EQUPT Ménagers				5 000,00				5 000,00
Lave Vaisselle Maternelle hors OP				9 534,00				9 534,00
FCTVA 16,404%					2 384,16			2 384,16
Subvention								
OP 202409 - CINEMA		41 880,90	5 529,97					47 410,87
FCTVA 16,404%			6 870,14	907,14				7 777,28
Subvention								
OP 202501 – Voirie / matériel roulant			39 230,26	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	239 230,26
FCTVA 16,404%				6 435,33	8 202,00	8 202,00	8 202,00	31 041,33
Subvention								

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
OP 202502–Local Pétanque			6 000,00				
FCTVA 16,404%				984,24			
Subvention							

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
 Reçu en préfecture le 04/03/2026
 Publié le
 ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF-984,24



OP 202503 – Équipements Police municipale			19 137,48	10 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	74 137,48
FCTVA 16,404%				3 139,31	1 640,40	2 460,60	2 460,60	9 700,91
Subvention 20,00%								


2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
------	------	------	------	------	------	------

OP 202504 – Numérique / communication		2 040,00	7 146,00				9 186,00
FCTVA 16,404%			334,64	1 172,23			1 506,87
Subvention 20,00%							

OP 202505 – Mairie	36 888,00		2 130,00				39 018,00
FCTVA 16,404%		6 051,11		349,41			6 400,51
Subvention 20,00%							

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
OP 202507 – Rénovation Forum			4 767,38					
FCTVA	16,404%			782,04				
Subvention	20,00%							
OP 202508 – Voirie – chemin de halage (complément)			21 495,60					
FCTVA	16,404%			3 526,14				
Subvention	20,00%							
OP 202509 –PVD OPAH-RU				50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	200 000,00
FCTVA	16,404%				8 202,00	8 202,00	8 202,00	24 606,00
Subvention	20,00%							
OP 202510 – Gendarmerie				14 000,00				14 000,00
FCTVA	16,404%				2 296,56			2 296,56
Subvention	20,00%							
OP 202511 –AMI PHOTOVOLTAÏQUE				56 220,00				56 220,00
FCTVA	16,404%				9 222,33			9 222,33
Subvention	20,00%							
OP 202512 –Mise en Sécurité des bâtiments				52 188,00				52 188,00
FCTVA	16,404%			-				-
Subvention	20,00%			52 188,00				52 188,00
OP 202601 –Office de Tourisme								
chgt Porte HORS OP				2 836,22				2 836,22
FCTVA	16,404%				465,25			465,25
Subvention	20,00%							

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
DEPENSES	877 744,80	577 960,54	354 307,45	1 530 935,94	2 708 780,00	1 076 144,00	250 000,00	
RECETTES	20 000,00	664 605,96	251 746,24	602 132,17	1 060 723,68	1 163 128,30	190 793,66	
BESOIN DE FINANCEMENT	- 857 744,80	86 645,42	- 102 561,21	- 928 803,77	- 1 648 056,32	86 984,30	- 59 206,34	
TAXE AMENAGEMENT				30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
CESSION PERCEPTION				179 000,00				
BESOIN DE FINANCEMENT PROVISOIRE	- 857 744,80	86 645,42	- 102 561,21	- 719 803,77	- 1 618 056,32	116 984,30	- 29 206,34	- 2 352 643,34
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	



Principe directeur

Le Programme Pluriannuel d'Investissement est piloté en cohérence avec la capacité d'autofinancement et la trajectoire d'endettement de la commune.

2026 – Sécurisation et préparation

Priorité aux opérations fortement subventionnées
Mobilisation du FCTVA et des cofinancements
Lancement des études et premières tranches autres projets
Lancer des phases d'exécution de certains projets avancés

Stratégie de Financement :

Mobiliser le Fonds de Roulement pour assurer les paiements d'investissement (886 000€ fin 2025)
Veiller à disposer d'une CAF brute > au capital de remboursement de la dette

Objectif :

Maintenir la capacité de désendettement entre 7–8 ans
Ne pas emprunter avant 2028
Attendre 2028 la baisse de Rbt de capital qui va tomber à 234 000€ soit - 120 000€ environ de moins qu'en 2025.
Baisse des intérêts entre 2026 et 2028 : - 22 000€ annuel

2027 – Engagement maîtrisé

Continuité des opérations
Dépôt subventions
Ajustement en fonction de la CAF réellement constatée en 2026

Stratégie de Financement :

Recours à une ligne de trésorerie si nécessaire, si FDR devient insuffisant ce qui est probable
Préparer le montant d'emprunt à consolider - Etudes auprès des financeurs

2028 – Bascule en financement emprunt

Arbitrage en fonction des subventions obtenues
Stabilisation du niveau d'endettement
Prospective : 1 500 000€ / 20 ans / 2,5%

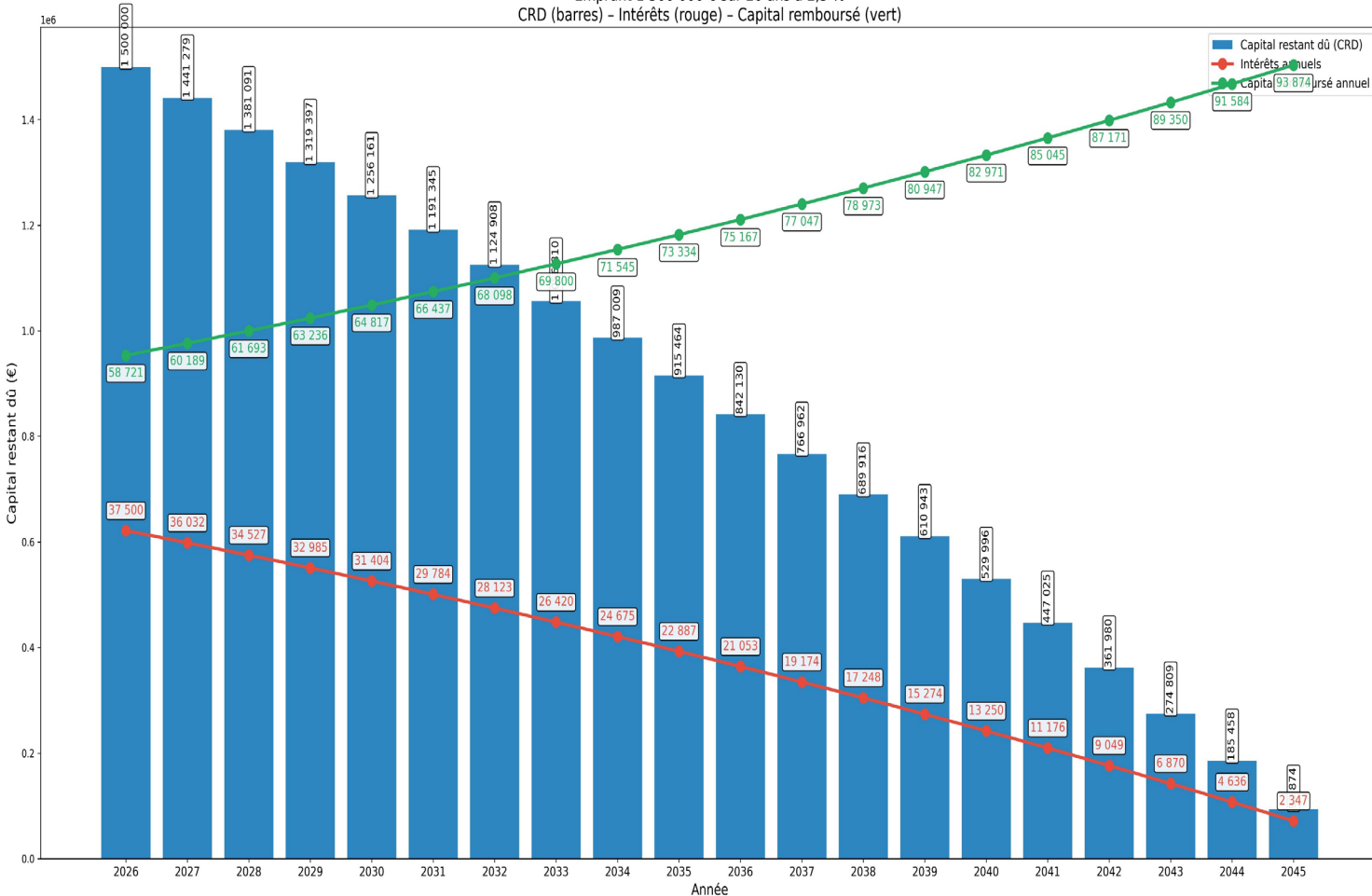
2029 et suivants – Lissage et consolidation

Fin des pics d'investissement
Retour progressif à une trajectoire de désendettement
Préservation durable de la capacité d'autofinancement

Le PPI n'est pas un bloc Il est phasé, piloté et conditionné à notre capacité d'autofinancement. Nous engageons les projets progressivement, en sécurisant d'abord les financements externes, afin de maintenir une trajectoire d'endettement soutenable.”

PPI 2026–2029 –soutenabilité financière sans recours à l'augmentation des taux de la fiscalité locale (prospective)

Emprunt 1 500 000 € sur 20 ans à 2,5 %
CRD (barres) - Intérêts (rouge) - Capital remboursé (vert)



Année	CRD début	Intérêts annuels	Capital remboursé	Capital restant dû
2026	2 404 910,00	58 428,00	330 657,00	389 045,00
2027	2 074 253,00	47 636,00	330 098,00	377 734,00
2028	3 244 155,00	71 329,20	322 206,00	355 149,00
2029	2 948 935,57	63 923,93	220 177,76	284 101,69
2030	2 728 757,81	59 319,04	224 124,66	283 443,69
2031	2 504 633,15	54 719,62	225 745,07	280 464,69
2032	2 278 888,08	49 847,69	222 563,00	272 410,69
2033	2 056 325,07	45 394,24	185 074,45	230 468,69
2034	1 871 250,62	41 524,23	165 206,46	206 730,69
2035	1 706 044,16	37 897,59	167 238,10	205 135,69
2036	1 538 806,06	34 191,24	168 706,45	202 897,69
2037	1 370 099,61	30 398,06	172 498,64	202 896,69
2038	1 197 600,97	26 507,89	174 462,64	200 970,53
2039	1 023 138,33	22 517,57	182 448,12	204 965,69
2040	840 690,21	18 424,89	184 471,80	202 896,69
2041	656 218,41	14 225,62	131 467,07	145 692,69
2042	524 751,34	10 616,66	132 026,20	142 642,86
2043	392 725,14	6 903,61	90 368,48	97 272,09
2044	302 356,66	4 636,45	91 584,24	96 220,69
2045	93 873,85	2 346,85	93 873,85	96 220,69

Engagement financier 2028

Le recours à l'emprunt sera conditionné au maintien : d'une capacité de désendettement maîtrisée, d'une épargne brute suffisante, et d'un équilibre pérenne des sections. Le FDR doit être mobilisé pour éviter de recourir à l'emprunt trop tôt !



CFU 2025

PROVISOIRE



CFU 2025 PROVISOIRE

Solde exécution reporté OO1

Envoyé en préfecture le 04/03/2026



Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

180 213,46

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF

SECTION INVESTISSEMENT 2025

10	Stocks (3)	-	10	Stocks (3)	
204	Subvention d'équipement versées	8 192,12	13	Subventions d'investissement	
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	
21	Immobilisations corporelles	10 303	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	287 384,93	204	Subventions d'équipement versées	
23	Immobilisations en cours	-	21	Immobilisations corporelles	-
			22	Immobilisations reçues en affectation (4)	
			23	Immobilisations en cours	-
	Total des dépenses d'équipement	305 880,22		Total des recettes d'équipement	180 213,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	
				FCTVA	169 762,61
				TAM	25 956,90
			16	Emprunts	
13	Subventions d'investissement	506,08	1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	426 000
16	Emprunts et dettes assimilées	369 694	18	Compte de liaison: affectation (5)	
			26	Participations et créances rattachées à des participations	
18	Compte de liaison: affectation (5)		27	Autres immobilisations financières	
26	Participations et créances rattachées à des participations		24	Produits de cessions	-
27	Autres immobilisations financières	30 000			
20	Dépenses imprévues (investissement)				
	Total des dépenses financières	400 200,19		Total des recettes financières d'investissement	621 719,51
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)		45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	
	Total des dépenses réelles d'investissement	706 080,41		Total des recettes réelles d'investissement	801 933
40	Opérations d'ordre entre sections Tx Régie et Amrt Subvention 20000	5 280	21	Virement de la section de fonctionnement (1)	
41	Oppatrimoniales Nvel Det Diverses + Frais Etud Rég	886 923	o40	Opérations d'ordre entre sections (1) amrt matériel	161 943
			o40	Opérations sur terrains nus et bâtis	
			o40	Plus values sur cessions	
			41	Opérations patrimoniales (1)	886 923
oo1	Solde exécution reporté	-			
	Total des opérations d'investissement	892 203,11		Total des recettes d'ordre d'investissement	1 048 866
	Total global dépenses d'équipement	1 598 283,52		Total des Global recettes d'équipement avec ROO1	1 850 798,66
	Déficit d'investissement 2025	252 515,14		Opérations d'ordre entre sections (1)	
				Amortissements + 675 valeur nette cédée	
	D 001 Solde d'Exécution d'investissement reportée en 2024	- 20 402,50			
	Résultat net d'investissement (excédent) avt RAR	232 112,64		Excédent OU Déficit N + excédent ou déficit N-1 + RAR année N	-
	Solde RAR	- 131 805,12			43
	Résultat net d'investissement (excédent) après RAR	100 307,52		Besoin en financement en 2026 c/1068	-

CFU2025 PROVISOIRE

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

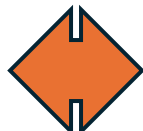
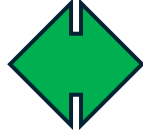
ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



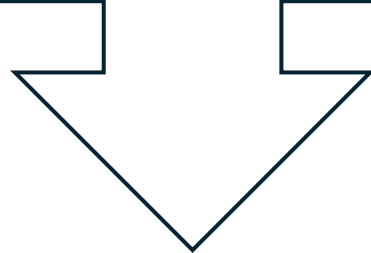
SECTION FONCTIONNEMENT 2025

11	Charges à caractère général	1 425 617,49	13	Atténuations des charges	
12	Charges de personnel et frais assimilés	1 845 312,94	70	Produits des services , du domaine et ventes diverses	317 717,80
14	Atténuations de produits	190	731	Impôts et taxes	581 565,44
			732	Fiscalité Reversée	1 744 656,32
			738	Taxes sur terrains devenus constructibles	-
65	Autres charges de gestion courante	467 649,03	74	Dotations, subventions et participations	1 174 749,67
			75	Autres produits de gestion courante	211 047,09
	Total des dépenses de gestion courante	3 738 769,46		Total des recettes de gestion courante	4 049 261,73
66	Charges financières	68 852,48	76	Produits Financiers	58,62
	<i>intérêt sur déblocage</i>				
67	Charges Spécifiques	2 559,57	77	Produits Spécifiques	2 400
681	Provisions pour reste à recouvrer	-	7812	Provisions pour dépréciations	1 914,60
	Total des dépenses financières	71 412,05		Total des recettes financières	4 373,22
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 810 181,51		Total des recettes réelles de fonctionnement	4 053 634,95
23	<i>Virement à la section d'investissement(2)</i>	-	23	Virement à la section d'investissement(2)	
o42	Amortissements matériels	192 016,58	o42	Opération ordre amrt des subventions et tx régie	5 280,00
o42	Opérations sur terrains nus et bâtis				
o40-675-676	Op ordre plus value ou moins value cession	-			-
		-			
	Total dépenses Ordre	192 016,58		Total des recettes Ordre	5 280,00
	Total des dépenses globales de fonctionnement	4 002 198,09		Total des recettes globales de fonctionnement ROO2	4 058 914,95
	Excédent de Fonctionnement 2025	56 716,86			
	Résultat de Fonctionnement 2024 R002	831 644,29			
	Résultat Fonctionnement Global Année N	888 361,15		Report au 002 en 2026 (RFGannéeN - C/1068)	888 361,15

+ report investissement :



BUDGET PROJETE 2026



BUDGET 2026 PROJETE

Solde exécution reporté OO1

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



SECTION INVESTISSEMENT 2026 BUDGET PROJETE

10	Stocks (3)	-	10	Stocks (3)	
204	Subvention d'équipement versées	8 200,00	13	Subventions d'investissement	491 443,00
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	
21	Immobilisations corporelles	1 420 511,00	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	52 188,00	204	Subventions d'équipement versées	
23	Immobilisations en cours	-	21	Immobilisations corporelles	-
			22	Immobilisations reçues en affectation (4)	82 188,00
			23	Immobilisations en cours	-
	Total des dépenses d'équipement	1 480 899		Total des recettes d'équipement	573 631,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	
				FCTVA	58 501,00
				TAM	30 000,00
13	Subventions d'investissement	507,00	16	Emprunts	
16	Emprunts et dettes assimilées	330 658	<i>1068</i>	<i>Dotations, fonds divers et réserves (7)</i>	-
18	Compte de liaison: affectation (5)		18	Compte de liaison: affectation (5)	
26	Participations et créances rattachées à des participations		26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	30 000	27	Autres immobilisations financières	52 188,00
20	Dépenses imprévues (investissement)		24	Produits de cessions	-
	Total des dépenses financières	361 165		Total des recettes financières d'investissement	140 689,00
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)		45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 842 064		Total des recettes réelles d'investissement	714 320,00
40	Opérations d'ordre entre sections Tx Régie et Amrt Subvention 20000	5 280	<i>21</i>	<i>Virement de la section de fonctionnement (1)</i>	529 891,00
41	Oppatrimoniales Nvel Det Diverses + Frais Etud Rég	886 924	o40	Opérations d'ordre entre sections (1) amrt matériel	192 020
			o40	Opérations sur terrains nus et bâtis	
			o40	Plus values sur cessions	179 000
			41	Opérations patrimoniales (1)	886 924
<i>oo1</i>	<i>Solde exécution reporté</i>	-			
	Total des opérations d'investissement	892 204		Total des recettes d'ordre d'investissement	1 787 835
	ROB 2026 COMMUNE DE PEYREHORADE				46
	Total global dépenses d'équipement	2 734 268,00		Total des Global recettes d'équipement avec ROO1	2 734 268,00

BUDGET 2026 PROJETE

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

 Publié le *Report 2025*

888 38



ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF

SECTION FONCTIONNEMENT 2026

11	Charges à caractère général	1 430 000,00	13	Atténuations des charges	8 238,00
12	Charges de personnel et frais assimilés	1 910 000,00	70	Produits des services , du domaine et ventes diverses	300 000,00
14	Atténuations de produits	200	731	Impôts et taxes	585 000,00
			732	Fiscalité Reversée	1 800 000,00
			738	Taxes sur terrains devenus constructibles	-
65	Autres charges de gestion courante	378 000,00	74	Dotations, subventions et participations	1 200 000,00
			75	Autres produits de gestion courante	220 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	3 718 200,00		Total des recettes de gestion courante	4 113 238,00
66	Charges financières	59 000,00	76	Produits Financiers	60,00
	<i>intérêt sur déblocage</i>				
67	Charges Spécifiques	2 600,00	77	Produits Spécifiques	1 915
681	Provisions pour reste à recouvrer	-	7812	Provisions pour dépréciations	1 914,60
	Total des dépenses financières	61 600,00		Total des recettes financières	3 889,60
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 779 800,00		Total des recettes réelles de fonctionnement	4 117 127,60
23	<i>Virement à la section d'investissement(2)</i>	<i>529 891,00</i>	23	Virement à la section d'investissement(2)	
o42	Amortissements matériels	192 020,00	o42	Opération ordre amrt des subventions et tx régie	5 280,00
o42	Opérations sur terrains nus et bâtis				
o40-675-676	Op ordre plus value ou moins value cession				
		-			-
		-			
	Total dépenses Ordre	721 911,00		Total des recettes Ordre	5 280,00
	Total des dépenses globales de fonctionnement	4 501 711,00		Total des recettes globales de fonctionnement ROO2	5 010 768,75
	Excédent de Fonctionnement 2026 PROJETE	509 057,75			

RATIOS PROJETES FIN 2026 AVEC CAF BRUTE PESSIMISTE : 300 000 €

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF

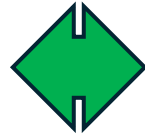


1 Capacité de désendettement

Encours / CAF brute

2 155 882 / 300 000 = **7,2 ans**

👉 Zone de vigilance haute mais soutenable.



3 Taux d'épargne brute (CAF / RRF)

300 000 / 4 890 559 = **6,1 %**

👉 C'est le vrai point sensible.

Sous 8 %, la marge d'investissement devient étroite.

Au-dessus de 10 %, la commune est confortable



4 Poids de la dette dans les charges (Annuité / RRF)

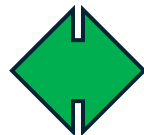
Annuité 2026 ≈ 352 174 (capital) + 59 690 (intérêts)

≈ 411 864 €

411 864 / 4 890 559 = **8,4 %**

👉 La dette absorbe moins de 10 % des recettes.

C'est maîtrisé.



2 Taux d'endettement (Encours / RRF)

2 508 055 / 4 890 559 = **51 %**

👉 Votre dette représente environ **6 mois de recettes de fonctionnement.**

C'est raisonnable pour une commune de 4 000 habitants.



5 Taux d'autofinancement de l'investissement

CAF nette 2026 ≈

300 000 – 352 174 = **-52 174 €**

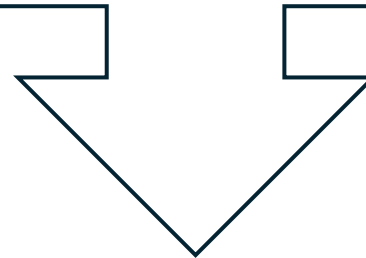
👉 Autofinancement négatif.

Cela signifie que sans recettes exceptionnelles, le PPI dépend totalement de l'emprunt.





**PLAN DE FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION DE LA
GRANGE EN RESTAURANT SCOLAIRE**



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



DEPENSES PREVISIONNELLES			BUDGET	Budget	Budget	Budget	Total
			GLOBAL	2025	2026	2027	GLOBAL
			2 417 931	483 586	1 450 759	483 586	2 417 931
			2 014 943	402 989	1 208 966	402 989	2 014 943
<i>Global TTC Travaux</i>							
<i>Global HT Travaux</i>							
#NOM?							
<i>Missions MOE (12% du HT)</i>	7,63%		153 649	30 730	92 425	30 494	153 649
<i>MOE TTC</i>			184 379	36 876	110 627	36 876	184 379
<i>Missions CT (0,39% du HT)</i>	0,39%		7 800	1 560	4 680	1 560	7 800
<i>CT TTC</i>			9 360	1 872	5 616	1 872	9 360
<i>Missions Etudes de Sol 0,29% du HT</i>	0,29%		5 800	1 160	3 480	1 160	5 800
<i>Etudes Sols TTC</i>			6 960	1 392	4 176	1 392	6 960
<i>Missions CSPS (0,5% du HT)</i>	0,50%		10 075	2 015	6 045	2 015	10 075
<i>CSPS TTC</i>			12 090	2 418	7 254	2 418	12 090
<i>Assurances MOA + Tout Risque Chantier HT</i>			30 000	30 000			30 000
<i>Assurances MOA + Tout Risque Chantier TTC</i>			36 000	36 000			36 000
<i>Global TTC Travaux + Etudes</i>			2 666 720	526 144	1 578 432	526 144	2 666 720
<i>Global HT Travaux + Etudes + Assurances</i>			2 222 267	468 453	1 315 595	438 218	2 222 267
			BUDGET	Budget	Budget	Budget	Total
			GLOBAL	2026	2027	2028	GLOBAL
<i>FCTVA 16,404%</i>	16,40%	5	437 449	87 490	262 469	87 490	437 449
			GLOBAL	2025	2026	2027	GLOBAL
<i>Base 40% DETR /DSIL/DSID sur HT (base Travaux HT)</i>	40,00%	5	805 977	161 195	483 586	161 195	805 977
<i>Département : (Plafond 750 000€ *18%) Base Travaux</i>	6,70%		135 000	27 000	81 000	27 000	135 000
<i>Fonds Vert : Base travaux HT</i>	10,00%	2	201 494	100 747	-	100 747	201 494
<i>FEDER (base Global Etude et Travaux et Assurance)</i>	10,25%		227 690	-	-	-	227 690
<i>Redynamisation (base Global Etude et Travaux et Assurance)</i>	8,10%		180 000	100 000	-	80 000	180 000
<i>SOLLICITATIONS Subvention</i>			1 550 161 €	388 943 €	564 586 €	368 943 €	1 550 161 €
<i>Subventions+ FCTVA</i>			1 987 610 €	476 432 €	827 056 €	456 432 €	1 987 610 €
<i>Reste à charge</i>			679 109,75	49 711,66	751 376,42	69 711,66	679 109,75
<i>Participation Commune sur FDR 20% du HT</i>			-	-	-	-	-
<i>Emprunt Banque des Territoires Tx 2,2% sur 20 ans</i>	2,20%		679 109,75				
<i>Reste à charge</i>			679 109,75	49 711,66	751 376,42	69 711,66	679 109,75

Les subventions demandées visent à **réduire significativement le reste à charge communal**, sans que le taux sollicité ne constitue une garantie d'obtention. Néanmoins, concernant la DETR le taux minimum ne peut pas être inférieur à 20%.

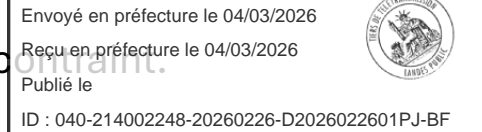
CLARIFICATIONS DES DEMANDES DE FINANCEMENT

Les subventions demandées ont pour objectif de réduire le reste à charge de la commune, sans garantie quant aux taux accordés. En revanche, la DETR impose un taux minimum de 20 %. En cas d'insuffisance des financements obtenus, la commune pourra activer plusieurs leviers :

- solliciter d'autres partenaires financiers (fonds Chêne, CAF...),
- mobiliser une part de son fonds de roulement
- et/ou ajuster le montant de l'emprunt.

Conclusion – ROB 2026

L'analyse 2025 met en évidence une gestion globalement maîtrisée, dans un contexte national et financier contraint.



La commune présente une trajectoire d'endettement soutenable et une capacité de désendettement contenue, malgré un exercice marqué par des éléments exceptionnels.

La tension observée sur l'épargne résulte principalement :

- de la progression mécanique des charges, notamment salariales,
- d'un niveau d'investissement soutenu,
- *et d'éléments ponctuels non reconductibles.*

Pour 2026, l'amélioration attendue repose sur :

- la disparition de certaines charges exceptionnelles,
- une lecture plus structurelle des recettes,
- *et un pilotage continu des dépenses.*

Les enjeux structurants pour les années à venir

- **Stabiliser durablement la capacité d'autofinancement**
- **Maintenir la capacité de désendettement dans une zone maîtrisée**
- **Phaser le PPI en cohérence avec les ressources réelles**
- **Préserver le niveau de service public sans dégrader l'équilibre financier**

Cap stratégique

Le ROB 2026 ne constitue pas un simple exercice réglementaire : il fixe une trajectoire responsable, conciliant ambition d'investissement et soutenabilité financière.

L'objectif est clair et sera donc de sécuriser les équilibres aujourd'hui pour préserver les capacités d'action de demain.

Enfin, il faut noter que la Commune a acquis une réserve foncière proche de 800 000€. L'estimation de la cession de la perception du RDC est de 179 000€

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 040-214002248-20260226-D2026022601PJ-BF



PRESENTATION DU ROB

DOB du 26 février 2026

PRESENTATION DU DOB

	<i>Mme Dupont-Beauvais prend la parole pour présenter le rapport d'orientation budgétaire</i>
D 1 à D4	Dans un contexte géo-politico-économique sous tension et contraint, et faisant face à de nombreuses incertitudes, la collectivité envisage les programmes d'investissement et les flux de fonctionnement pour l'année 2026, après une étude approfondie de ses capacités financières.
D 5	Les engagements de l'Etat en termes de dotations devraient se stabiliser et la revalorisation des bases devait se situer autour de 1,7 %. (0.8% acté LFI 2026) appelle que sur nos avis d'imposition, la collectivité ne maîtrise que les taux de TF et THRS et que l'évolution des bases est imposée par l'Etat.
D8	Pour l'année, nous prévoyons une augmentation de la masse salariale en raison, essentiellement, des augmentations des charges salariales, face à des recettes plutôt stables ce qui induit un impact négatif de 12 300 €.
D 9	Pour 2025, on note une forte baisse des dépenses d'électricité, en raison notamment de la volonté municipale de rénover l'éclairage public. Les différentes baisses des dépenses (achats de matériels et alimentation) s'équilibrent pratiquement avec les différentes hausses (petit équipement et fournitures de voirie). Ce qui nécessite une certaine prudence, les prix de l'énergie étant difficilement prévisibles.
D 11	D'où une limitation de la hausse des dépenses au 011 de 1% environ. Avec les 3 axes d'arbitrages proposés.
D 12	CHAP 012 La répartition en ETP pour 2025 laisse apparaître une part prépondérante du nettoyage des écoles et bâtiments communaux. A noter que la commune entretient pratiquement tous les bâtiments mis à disposition des associations pour leurs activités. L'entretien du stade requiert 3 ETP pour une utilisation par les scolaires et les associations sportives. Seule la Région participe aux frais de nettoyage chauffage et entretien.
D 13	Afin que l'analyse soit complète, vous est proposée dans cette diapo la répartition en volume des dépenses de personnel. Cette comptabilité analytique mise en place est un outil d'aide à la décision très important.
D 15	Il faut donc envisager une augmentation de la MS de 61 K€



D 16	Mais ce chapitre 012 laisse apparaître une gestion maîtrisée.
D 17	CHAP 065 : c'est un chapitre assez contraint avec peu de marge de manœuvre. En 2025, une dépense pour solde de tout compte à l'Agence Adour Garonne (100 000 €) est venue alourdir les dépenses du chapitre.
D 19	Pour 2025, ce chapitre devrait augmenter de 10 000 € soit 2,7 %
D 20	RECETTES : dotations et fiscalité constituent avec le 002 les plus grandes sources de recettes de fonctionnement.
D 21	Vous noterez une dynamique des recettes liées aux produits et services.
D 22	Pour 2026, la progression resterait modérée.
D 23	Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de manière régulière depuis 2021, passant d'environ 2,76 M€ en 2021 à près de 4,053 M€ en 2025 , traduisant une forte dynamique sur la période post-crise. L'année 2022 marque une accélération significative, portée par la revalorisation des bases fiscales et la hausse des dotations liées aux mécanismes de compensation. En 2023 et 2024, la progression reste positive mais plus modérée, avec une stabilisation progressive du rythme d'évolution. En 2025, les recettes présentent un niveau élevé, intégrant la mobilisation de l'excédent antérieur. Pour l'analyse 2026, une distinction est opérée entre les ressources structurelles et les éléments non reconductibles Pour 2026, la tendance devrait être plus modérée (+1 % environ), les recettes fiscales évoluant faiblement et les dotations étant globalement stabilisées, ce qui impose une vigilance accrue sur les dépenses.
D 24-25	Dépenses et recettes de fonctionnement resteraient dans une progression modérée.
D 26	De nombreux emprunts arrivent à échéance. Pour rappel : les emprunts sur nos deux mandats : <ul style="list-style-type: none"> - 2017 : 400 000 € (2032) - 2018 : 300 000 € (2033) - 2020 : 1 070 000 € (2035) - 2023 : 650 000 € (2035) Entre 2011 et 2013, l'ancienne municipalité avait emprunté : 2 235 000 €. La dette en 2014 s'établissait à plus de 4 M €. Aujourd'hui elle s'élève à 2.5 M €



D 29	56 % d'intérêts à payer entre 2025 et 2034, à emprunts constants. Donc un désendettement structurel de 2026 et de ce fait amélioration drastique de la capacité de désendettement.
D 30	D'ailleurs dès 2026, la capacité de désendettement passerait à 6 ans, laissant à la future équipe la possibilité de marges de manœuvre intéressantes.
D 32 à D 39 + D 40	PPI : l'ensemble des opérations et AP/CP sont donc présentées et détaillées dans un tableau récapitulatif. Dépenses lissées et nécessaires, recettes espérées. Il est à noter que des possibilités de financement par l'emprunt apparaissent dès 2027.
D 43	CFU PROVISoire : Investissement : on note un résultat net d'investissement de 100 307.28€ (détails donnés à l'assemblée))
D 44	Fonctionnement : le résultat global de fonctionnement s'élèverait à 888 361,15 € , ce qui permettrait un report au 002 (selon vote CM) de la même somme.
D 46	BP PROJETÉ En prenant en compte le PPI, le BP en investissement s'équilibrerait à 2 734 268 € (en recettes et dépenses).
D 47	En fonctionnement : l'équilibre recettes-dépenses s'équilibrerait à 5 010 768 €
D 48	La capacité de désendettement s'établissant à 7,2 ans (corrigée) et le taux d'endettement à 51 %, soit environ 6 mois de Recettes Réelles de Fonctionnement. Le taux d'épargne brute reste à surveiller.
D 50	Le plan de financement de la grange Batelière (AP/CP) lissé sur 2026 et 2027 laisse apparaître un équilibre entre D et R, le recours à l'emprunt sera nécessaire dès 2027.



D 52

CONCLUSION

L'analyse 2025 met en évidence une gestion globalement maîtrisée, dans un contexte national et financier contraint.

La commune présente une trajectoire d'endettement soutenable et une capacité de désendettement contenue, malgré un exercice marqué par des éléments exceptionnels.

La tension observée sur l'épargne résulte principalement :

- de la progression mécanique des charges, notamment salariales,
- d'un niveau d'investissement soutenu,
- *et d'éléments ponctuels non reconductibles.*

Pour 2026, l'amélioration attendue repose sur :

- la disparition de certaines charges exceptionnelles,
 - une lecture plus structurelle des recettes,
 - *et un pilotage continu des dépenses.*

Les enjeux structurants pour les années à venir

- **Stabiliser durablement la capacité d'autofinancement**
- **Maintenir la capacité de désendettement dans une zone maîtrisée**
- **Phaser le PPI en cohérence avec les ressources réelles**
- **Préserver le niveau de service public sans dégrader l'équilibre financier**

Cap stratégique

Le ROB 2026 ne constitue pas un simple exercice réglementaire : il fixe une trajectoire responsable, conciliant ambition d'investissement et soutenabilité financière.

L'objectif est clair et sera donc de sécuriser les équilibres aujourd'hui pour préserver les capacités d'action de demain.

Enfin, il faut noter que la Commune a acquis une réserve foncière proche de 800 000€. L'estimation de la cession de la perception du RDC est de 179 000€



Débat

Mme Dupont – Beauvais demande s’il y a des questions :

M. DUDES porte à la connaissance de l’assemblée que des erreurs matérielles (virgules, reports de chiffres) ont été constatées dans les diapositives « CFU Investissement provisoire 2025 », « CFU Investissement projeté 2026 » ainsi que dans le plan de financement du restaurant scolaire. Après vérification, il est confirmé que ces rectifications, strictement matérielles, sont dépourvues de toute incidence sur la sincérité des documents budgétaires, sur les équilibres financiers et sur les conclusions issues du débat d’orientation budgétaire.

Il apportera les modifications en conséquence

Le rapport n’appelle aucune autre remarque ou question Les élus à l’unanimité des membres présents actent que le débat d’orientation budgétaire a bien eu lieu



DÉPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX

DÉLIBÉRATIONS D
DE LA COMMUNE DE PEYREHORADE

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
27	20	20

Date de la Convocation
19 /02/2026

Date d'affichage
19/02/2026

N° D20260226-02.0

Séance du 26 février 2026

L'an deux mil vingt-cinq le 26 février à 20h15, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur le Maire.

I. QUORUM

Présents : Monsieur Didier SAKELLARIDES, Madame Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Messieurs François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Jacques MOREL, Mesdames Liliane MARBOEUF, Jany LAVIELLE, Véronique BALLEUX, Messieurs Franck VILLENA, Thierry DISCAZEAUX, David MAGENDIE, Xavier HOURCADE, Monsieur François LAPEYRE, Madame Julie BOUSSINOT,

Absents excusés : Monsieur Serge PATRAC, Mesdames Stéphanie DALLIES, Christel ROLLO, Isabelle CAILLETON , Monsieur Alexandre BOUCHON, Mesdames Marie BENQUET et Françoise MIALLET.

Pouvoirs : Mesdames Sandra RIEG, Monique HUSSON, Mélanie SOARES RODRIGUES, Caroline GABILLARD, Monsieur Olivier ETCHEPARRE, donnent respectivement procuration Monsieur David MAGENDIE, Monsieur François CLAUDE, Madame Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Madame Lilianne MARBOEUF, Monsieur Jean Luc SEMACOY

Mme Jany LAVIELLE est élue Secrétaire de séance
La séance est ouverte à 20h15

**OBJET : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT PRÉALABLEMENT AU VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2026 DE LA COMMUNE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-1 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT que jusqu'à l'adoption du prochain budget, l'exécutif de la Collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, 20 voix pour 0 contre et 0. abstention s'étant manifestées, DÉCIDE :



- **DE RECOURIR** à cette faculté dans l'attente du Vote pour la Commune comme suit :

Dépenses d'investissement hors opérations		
	Montant voté BP 2025	25% maximum autorisés
21 – Immobilisations corporelles	40 510 €	10 127.50 €
	TOTAL	10 127.50 €

Dépenses d'opérations d'investissement		
	Montant voté BP 2025	25% maximum autorisés
202103 – Aménagements Lac Sablère	43953 €	10 988.25 €
202203 – Rénovation salle Aspremont	34 420 €	8 605.00 €
202208 – Réhabilitation des écoles	16400 €	4 100.00 €
202221 – Matériel informatique	10 000 €	2 500.00 €
202303 – Matériel services techniques	53 550 €	13 387.50 €
202404 – Aménagements Plaine des Sports	107 930 €	26 982.50 €
202407 – VRD	3000 €	750.00 €
202506 – Création d'un local archives	26036 €	6 509.00 €
	TOTAL	73 822.25 €

Dépenses d'investissement APCP		
	Montant voté BP 2025	25% maximum autorisés
AP202502 – Rénovation grange batelière	52 325 €	13 081.25 €
AP202503 – Liaison Trompe Bikini	170 820 €	42 705.00 €
	TOTAL	55 786.25 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Le Maire,

Didier SAKELLARIDES

La Secrétaire de séance,

Jany LAVIELLE